

## Projet de loi de finances : les entreprises critiquent le budget Outre-mer

**Pour la 4ème année consécutive, le ministère des Outre-mer, se réjouit d'avoir « préservé » son budget avec un peu plus de 2 milliards d'euros pour 2016. Mais selon la Fedom, au prix d'un arbitrage défavorable aux entreprises.**

« Dans un contexte de baisse d'autres enveloppes, un budget préservé est la marque de l'intérêt préservé du président de la République pour les outre-mer », s'est félicitée George Pau-Langevin mercredi lors d'une conférence de presse.

Le budget des outre-mer s'élèvera précisément à 2,018 milliards d'euros, soit un millions d'euros de plus que le projet de loi de finance 2015, fait valoir le ministère des Outre-mer (MOM). « Le poste le plus important est celui des exonérations de charges sociales patronales pour 1,150 milliard d'euros (54% du budget) qui vont concerner 167.712 salariés soit 53% des salariés d'outre-mer », indique un communiqué du MOM.

Mais des aides en diminution de 81 millions d'euros qui font bondir **Jean-Pierre Philibert, président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer, qui dénonce ce « nouveau coup de rabet »** sur les exonérations de charges sociales au détriment des entreprises des DOM : « la totalité des entreprises sont visées, hormis celles du tourisme, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, de l'agro nutrition, de Recherche et Développement, des énergies renouvelables et de l'environnement. »

Une « impulsion budgétaire négative », qui, ramenée à la métropole, correspondrait à « une ponction de 4,4 milliards d'euros, l'équivalent de la suppression de la totalité de la baisse des cotisations d'allocations familiales pour tous les salaires inférieurs à 3,5 SMIC, décidée dans le cadre du 'Pacte de responsabilité' du Président de la République. »



*Tensions entre George Pau-Langevin et la Fedom*

### « Des preuves d'amour »

Un alourdissement de charge qui intervient, selon le président de la Fedom, au moment d'une embellie sur l'emploi dans le secteur concurrentiel en 2014.

De son côté, George Pau-Langevin est également critique. Elle précise que si ces aides diminuent bien de 81 millions d'euros, « elles sont largement compensées par plus de 200 millions d'euros de mesures cumulées pour baisser le coût du travail outre-mer », en précisant « ce sont 35.025 entreprises ultramarines, soit 84,5%, qui bénéficieront d'aides en 2016 ». Et avant d'accuser de manière voilée les entreprises de ne pas avoir tenu leurs promesses d'embauche lors du Pacte de responsabilité : « Nous continuons à donner des preuves d'amour mais on n'est pas toujours sûr du retour », a fait valoir George Pau-Langevin.



*La ministre Pau-Langevin avait rencontré les chefs d'entreprise mahorais en juin 2014*

Les crédits en faveur du logement social (247 millions d'euros) sont intégralement préservés « pour soutenir la commande publique indispensable à l'activité locale. » Autres points importants du budget, le Service militaire adapté (SMA), avec 57 M€ pour atteindre 6.000 jeunes par an à la fin du quinquennat, les constructions scolaires à Mayotte et en Guyane sont budgétées à 20 M€ tout comme le retour à la contribution de l'État au financement du régime

de solidarité de la Polynésie française.

Enfin, une aide au financement d'un billet d'avion en cas de deuil dans un territoire ultramarin ou pour rapatrier le corps d'un défunt est mise en place. Elle sera gérée par LADOM.